



Dossier du mois
**Logement : un juste équilibre
entre volontarisme et
préservation du cadre de vie**

Actu

Le Conseil général
Page : 6

Environnement

Parc C. Flammarion
Page : 8

Culture

Préparez vos sorties !
Pages : 18-19



ACTU // PAGE 6

**Conseil général :
à quoi ça sert ?**



CULTURE // PAGE 18-19

Préparez vos sorties !



OURS

**Magazine d'informations municipales
de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE**

6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge

Tél. : 01 69 12 50 00

Fax : 01 69 12 50 40

juvisy-info@mairie-juvisy.fr

Mai 2011 - n°206

Directeur de publication :

Etienne Chaufour

Rédaction : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Photographies : Séverine Leygues,

Sarah Abiton

Création et réalisation :

Pellicam productions : 01 49 08 01 61

Régie publicitaire : HSP 01 55 69 31 00

Impression : Imprimerie Grenier

Papier recyclé ♻️

Tirage : 8 300 exemplaires

ENVIRONNEMENT // PAGE 8

Parc Camille Flammarion



DOSSIER // PAGES 12 À 15

Logement :

un juste équilibre entre volontarisme
et préservation du cadre de vie

MAIS AUSSI DANS CE NUMÉRO



- EN BREF ET EN IMAGES** // PAGE 4
- TRAVAUX-ENVIRONNEMENT** // PAGE 8
- VIE ÉCONOMIQUE** // PAGE 11
- SPORTS** // PAGE 16
- AGENDA** // PAGE 17
- SORTIR, ÉCOUTER, VOIR** // PAGE 18
- BLOC-NOTES** // PAGE 20
- CARNET** // PAGE 22



CORRESPONDANCE

Écrire à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
6, rue Piver
BP 56 - 91265
Juvisy-sur-Orge
cedex

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Dans votre numéro du *Juvisy info* ce mois-ci, nous avons souhaité parler en priorité du logement.

C'est l'un des sujets les plus abordés par les habitants lorsqu'ils parlent de Juvisy.

On ne compte pas le nombre d'habitants en attente d'un logement plus grand puisque des enfants sont nés.

Il y a tellement de jeunes qui ont l'âge et l'envie d'être autonomes, et qui aimeraient rester dans leur ville.

Nous sommes souvent confrontés à des besoins de relogement indispensables pour sortir de l'insalubrité.

Proposer un logement doit être un soutien face aux situations de détresse lors d'une rupture familiale afin que, au moins, ne se rajoute pas pour les enfants le traumatisme de quitter Juvisy, ses repères, ses amis.

Pourtant, chaque jour, on me dit que le «Juvisy d'avant était mieux» et surtout, qu'il faut arrêter de proposer de nouveaux logements.

Je comprends bien sûr cet attachement à l'image de notre ville. Je souris parfois en me disant que le Juvisien présent depuis dix ans, qui ne veut plus que la ville évolue (pour peu qu'il soit lui-même bien logé !) aurait été du coup refusé par le Juvisien présent depuis vingt ans, lui-même rejeté par l'habitant présent depuis trente ans etc.

Une expression courante dit que «chacun voit midi à sa porte». Elle est logique. Toutefois, certains n'ont même pas de porte et n'ont pas plus de chambre, de cuisine ou de salle à manger !

Si la responsabilité qui est la nôtre est de conserver cette image que nous souhaitons conserver de notre cité, d'en préserver l'environnement et le cadre de vie, il est de notre devoir de faire de notre ville une «commune d'accueil».

Juvisy doit être ou rester une commune où il fait bon vivre, mais également une ville où l'on a le DROIT de vivre.

Jamais les fermetures des frontières n'ont constitué une réponse, pas plus pour ceux qui sont d'un côté que pour ceux qui sont de l'autre côté de la ligne de démarcation !

Juvisy, ville de l'équilibre ! C'est notre volonté, notre envie, même si nous savons que par nature, tout équilibre est instable.

Plutôt que de chercher l'introuvable équilibre perpétuel, accompagnons ensemble une ville où l'on vit bien, et où, jamais les nouveaux n'auront pas les mêmes droits que les anciens.

Bien fidèlement

Etienne Chaufour
votre maire,
conseiller général de l'Essonne

EN BREF

Prochain conseil municipal

Mardi 31 mai à 20h30
Centre administratif
Parc de la Mairie
6, rue Piver

**Maison des Solidarités –
Espace Pyramide**

La Maison des Solidarités réunit en un même lieu les services sociaux des Villes de Juvisy et d'Athis-Mons et les services du Conseil général de l'Essonne. Ses 1900 mètres carrés accueillent 80 professionnels du secteur social et médico-social pour offrir aux usagers un lieu unique de réponse à leurs demandes à la fois en termes d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement.

Renseignements :

01 69 54 23 30
5, avenue François Mitterrand
à Athis-Mons

Permanence des impôts

Les prochaines permanences des impôts auront lieu les mardis 10, 17 et 24 mai à l'espace Marianne 25, Grande rue, de 10h à 12h.

Chien dangereux

Si vous êtes propriétaire d'un chien dit dangereux, vous devez le déclarer auprès du service de la Police citoyenne.

Pour cela, vous devez fournir les pièces suivantes afin d'obtenir un permis de détention :

- Carte d'identification du chien
- Certification de vaccination anti-rabique
- Certificat de stérilisation (pour les chiens de la 1^{ère} catégorie)
- Evaluation comportementale prévue au II de l'article L – 211-13-1 du code rural
- Attestation spéciale d'assurance
- Attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canin prévue par l'article L211-13-1 du code rural

Renseignements

auprès de la Police citoyenne :
01 69 12 50 00

Permis piéton

Le lundi 28 mars dernier, les élèves de CE2 de l'école

Jean-Jaurès ont passé l'examen du permis piéton.

Les lauréats se verront remettre leur attestation lors d'une cérémonie officielle qui se tiendra le 20 mai à 14h à l'espace Jean-Lurçat.



25^e bourse aux cartes postales
La 25^e bourse aux cartes postales s'est tenue le dimanche 3 avril dernier à l'espace Jean-Lurçat pour le plus grand plaisir des collectionneurs et des amateurs.

Les 10 ans du**Shintaido Juvisy**

Le samedi 26 et dimanche 27 mars dernier, le Shintaido

Juvisy fêtait ses 10 ans.

Pour l'occasion, un week-end d'initiations et de démonstration a eu lieu au gymnase Jules-Ladoumègue. Une cinquantaine de personnes a fait le déplacement pour découvrir cet art martial.





Cérémonie du 18 avril

Le lundi 18 avril, en commémoration du bombardement de Juvisy, la municipalité et les pompiers de Juvisy ont déposé des gerbes de fleurs au monument aux morts de l'ancien cimetière, sur les tombes des victimes civiles du nouveau cimetière et à la caserne des pompiers, rue du Docteur Vinot.



Cérémonie du 24 avril

Le dimanche 24 avril dernier, la municipalité a commémoré la journée du souvenir et de la déportation en déposant une gerbe de fleurs au monument aux morts de l'ancien cimetière.

Carnaval de l'école maternelle Françoise Dolto

L'école maternelle Françoise Dolto a eu la chance de célébrer le carnaval sous le soleil. Les températures fraîches n'ont pas empêché les enfants de sortir leurs déguisements.

Les élèves ont défilé dans les rues de la ville sous l'œil attentif des parents présents.



Tournoi d'échecs

Organisé par La Tour de Juvisy, club d'échecs de l'ACJ, le 3^e Chess Open Tour de Juvisy a eu lieu du vendredi 22 au lundi 25 avril derniers. Les titres de champion et championne de l'Essonne ont été décernés et sont qualificatifs pour le championnat de la ligue Ile-de-France.



Le Conseil général : à quoi ça sert ?



Les missions des conseillers généraux

Le Conseil général de l'Essonne compte 42 conseillers généraux représentant chacun un canton du département. L'ensemble des conseillers généraux constitue l'organe d'administration du département, dont l'exécutif est confié au président du Conseil général. Dans chaque département, les conseillers généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Ainsi, jusqu'en mars 2011, les conseillers généraux étaient élus pour six ans. Mais ceux qui ont été désignés les 20 et 27 mars derniers ne le seront que pour trois années, car il est prévu qu'ils soient remplacés par les conseillers territoriaux dès 2014. Ces nouveaux élus siègeront à la fois au Département et à la Région et remplaceront donc les Conseillers régionaux et généraux. Bien que le rôle d'un conseiller général soit théoriquement voué à la gestion d'un département dans son ensemble, chaque élu est en réalité en charge d'un ou de plusieurs domaines d'intervention qui lui est délégué, sous la responsabilité du Président. Dans les faits, le conseiller général sert également de lien privilégié entre l'administration départementale et les habitants de son canton, un peu à la façon d'un député qui sert d'«interface» entre la représentation nationale (le parlement) et les administrés de sa circonscription.

Les 20 et 27 mars dernier ont eu lieu les élections cantonales. Les électeurs juvisiens ont choisi le conseiller général qui les représentera pour 3 ans. Quelles sont donc ses missions ? À quoi sert le Conseil général ? Quels sont ses champs de compétences et comment fonctionne-t-il ? Voici quelques éléments de réponses.

Le rôle du Conseil général

Les compétences du Conseil général sont directement liées aux deux actes fondateurs des lois de décentralisation qui organisent la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat. Le Conseil général est meneur en matière de politiques sociales et de gestion des infrastructures de proximité. Le budget annuel du Conseil général de l'Essonne (2010) s'élève à plus d'1,2 milliard d'euros, ce qui le place parmi les dix premiers départements français. Le deuxième acte de la décentralisation (lois entre 2002 et 2004) renforce les compétences des départements et les rend financièrement autonomes. Depuis 2005, le Conseil général est devenu responsable du RSA, d'une partie de la voirie nationale, du recrutement et de la gestion des personnels non enseignants des collèges.

Directement ou en partenariat avec les autres collectivités ou l'Etat, le Conseil général intervient donc dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. Il assure des missions spécifiques telles que :

- L'action sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté.

- La voirie : construction et entretien des routes départementales et certaines parties des routes nationales.
- L'éducation : la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics mais également, l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique dans ces établissements.
- La participation quasi exclusive au financement du service départemental d'incendie et de secours (pompiers de l'Essonne).
- L'aide au développement économique.
- La gestion de la bibliothèque, des archives et des musées départementaux.
- La gestion des espaces naturels sensibles.

En plus de ces missions liées à ses compétences obligatoires, le Département s'investit aussi dans de nombreux autres pans de notre quotidien : Aménagement du territoire, transports, logement, culture, jeunesse, sports et loisirs, sont autant de domaines pour lesquels le Conseil général intervient, aux côtés des collectivités locales. À titre d'exemple, il soutient fortement le tissu associatif, acteur essentiel de la dynamique des territoires.

FERMETURE DU CENTRE AQUATIQUE DES PORTES DE L'ESSONNE

Un important problème technique a provoqué l'inondation de la salle des machines et mis hors-service les équipements électriques. Le problème aurait pour origine un acte de malveillance. Une expertise est en cours pour évaluer le temps nécessaire aux réparations. La police mène par ailleurs une enquête. Le Centre aquatique est donc fermé pour une durée d'au moins deux mois.

Les abonnements souscrits pour la période avril/juin pourront être utilisés sur une période ultérieure. S'y ajoutera une compensation à titre de dédommagement.

Les abonnés peuvent demander leur remboursement selon des modalités qui leur seront communiquées par courrier.

Autre établissement à proximité :

Piscine Suzanne Berlioux
17, rue Jules-Ferry à Juvisy.

Quand les générations partagent un voyage

Du 9 au 16 avril derniers, un groupe de seniors et de jeunes Juvisiens, encadrés par le service Retraités de la Ville, ont testé une nouvelle forme de voyage. Créer du lien social par l'intergénérationnel, tel était l'objectif de ce séjour en Normandie. Retour en images.



Six kilomètres séparent Fécamp d'Etretat. C'est le parcours effectué en vélo-rail par le groupe de voyageurs !



À la sortie du musée des traditions normandes, Jean, retraité juvisien, a expliqué aux plus jeunes l'usage des outils dans sa jeunesse.



Mathieu a lu aux retraités la lettre d'un mousse parti pêcher en mer pendant 9 mois.



Lors des visites, les jeunes accompagnaient et prenaient en charge les plus âgés ayant des problèmes pour se déplacer.

Repas de fête, préparé par le groupe, pour clôturer ce séjour !



EN BREF

Elections du Conseil municipal des enfants

Cette année, des élèves de CM1 seront élus pour un mandat de 2 ans. Chaque enfant en classe de CM1 votera pour choisir deux élus du CME dans sa classe. Les campagnes électorales auront lieu du mardi 26 avril au vendredi 6 mai pendant la pause méridienne, durant les accueils du soir au centre de loisirs ou à la maison de quartier Albert Sarraut et durant les 2 permanences du CME (mercredis 27 avril et 4 mai à l'espace Marianne, de 15h à 17h). La date butoir pour le dépôt des candidatures est fixée au vendredi 6 mai.

Les élections se tiendront le jeudi 12 et le vendredi 13 mai :

- Ecole Michelet : jeudi 12 mai, de 9h30 à 11h
- Ecole Jean-Jaurès : jeudi 12 mai, de 13h45 à 15h30
- Ecole Sainte-Anne : vendredi 13 mai, de 9h30 à 10h30.

Les élèves de l'école Michelet éliront 5 conseillers, ceux de l'école Jean-Jaurès en éliront 6 et ceux de l'école Sainte-Anne en éliront 2.

La proclamation des résultats aura lieu le vendredi 13 mai à 18h30 à la salle du Conseil municipal (Centre administratif dans le parc de la mairie - 6, rue Piver)

Un conseil de maison au centre Frédéric Rossif

Les associations qui utilisent le centre Frédéric Rossif (place Louise-Michel sur le Plateau) créent un Conseil de maison. L'Association Culture et Jeunesse, l'Auberge, le Coq à l'âne, le GRS Club, Médiante, Reprendre Souffle, le Rendez-Vous des Parents et la Ville de Juvisy se donnent pour objectifs à travers ce conseil de coordonner leurs activités, de faire rayonner la maison de quartier sur l'ensemble du quartier, de regrouper leurs forces et de partager leurs expériences pour créer des projets qui permettent la rencontre et donnent vie au quartier. Ce conseil se veut égalitaire : chaque association y détient une voix, quelle que soit son importance, et l'identité de chacun est respectée. Le conseil de maison sera amené à travailler avec d'autres acteurs de la ville.

Le parc Camille Flammarion : un sujet d'étude pour l'école d'architecture de Versailles

En Master 2 professionnel «Jardins historiques, patrimoine et paysage», trois étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) réalisent actuellement une étude préalable à la rénovation du parc Camille Flammarion.



C'est dans le cadre de leur Master 2 qu'Audrey Bourgain, historienne de l'art, Diane-Françoise Alégoët, architecte, et Martin Sirot, paysagiste, effectuent leur projet pédagogique pour la Ville de Juvisy. Ils réalisent depuis le début de l'année scolaire une étude préalable à la rénovation du parc Camille Flammarion et œuvrent à la détermination de pistes de travail.

Aidés par les services et de la CALPE, mais aussi par la Société Astronomique de France, l'association «Les Amis de Camille Flammarion» et l'Architecte des Bâtiments de France, et guidés par leurs professeurs, les trois étudiants ont défini les différentes étapes de leur projet. La première, celle des recherches historiques, effectuées grâce aux archives et aux plans disponibles, a donné lieu le 7 avril à une première présentation effectuée devant les différents partenaires concernés. «L'objectif est certes de pouvoir exploiter l'étude que nous sommes en train de réaliser, mais aussi de mettre tous les acteurs autour d'une table pour discuter des enjeux, de ce que chacun attend et d'ouvrir le débat», explique Martin.

Les étudiants de l'ENSA-V vont proposer plusieurs scénarii pour faire renaître les jardins du parc Camille Flammarion.

Viendra ensuite l'étude de terrain, qui permettra à Audrey, Diane-Françoise et Martin de recenser tous les éléments présents sur le site et d'effectuer des relevés. «Ce projet est un mélange de recherches historiques et d'étude de terrain. Pour être performants, nous nous nourrissons des formations et des connaissances propres à chacun», indique Audrey.

Ils soutiendront leur rapport d'étude devant un jury au mois de novembre, puis ils se serviront des critiques de leurs professeurs pour finaliser leur projet. Les trois étudiants le rendront alors dans son état définitif à la Ville au mois de janvier 2012, après plus d'un an de travail.

EN SAVOIR [+]

Service Environnement

Tél. : 01 69 12 50 30

environnement@mairie-juvisy.fr

CONCOURS DES MAISONS, BALCONS ET COMMERCES FLEURIS

La Ville s'est inscrite au concours des Villes et Villages Fleuris organisé par le Conseil général de l'Essonne. Très motivés par ce challenge, les services techniques municipaux sont déjà à pied d'œuvre et travaillent chaque jour au fleurissement de notre cadre de vie. Mais une ville, ce sont surtout ses habitants et ses commerçants... vous êtes tous invités à participer pour faire de Juvisy l'une des plus belles communes du département ! Pour ce faire, la municipalité organise, dans le cadre du concours départemental, un concours communal de fleurissement, gratuit et ouvert à tous. Le bulletin d'inscription est à votre disposition sur le www.juvisy.fr et dans les points d'accueil de la mairie. Retournez-le vite avant le 31 mai 2011 au centre technique municipal (6 rue Piver, BP 56 - 91265 Juvisy Cede), les jurys passeront entre le 14 juin et le 9 septembre. À vos fleurs !!

EN SAVOIR [+]

Renseignements au 01 69 21 38 47

COMPOSTAGE

Depuis octobre 2009, la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne propose des composteurs à des prix très intéressants (désormais entre 3,50 € et 4,50€). Le compostage domestique a de nombreux avantages : moins d'ordures ménagères et de déchets verts, une pratique simple, un engrais naturel pour vos plantes, etc. Le maître-composteur de la CALPE sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions à ce sujet aux dates et horaires suivants :
Samedi 7 mai, de 14h à 19h : Parc Monttessuy lors de la Fête du quartier Seine
Mercredi 8 juin, de 18h à 20h30 : Boulevard de la Cascade
Samedi 11 juin, de 9h à 13h : Espace Marianne (25, Grande Rue).

Du changement du côté des espaces verts !

Les espaces verts de Juvisy sont désormais entretenus en «gestion naturelle». Des techniques d'entretien différentes leur sont appliquées pour diversifier les paysages, préserver l'environnement et maintenir la richesse faunistique et floristique locale. Elles se déclinent en quatre objectifs : intensif, semi-intensif, semi-extensif et extensif. Des panneaux vont être installés dans les espaces publics afin de fournir des explications simples sur les fréquences d'entretien et leur intérêt écologique. Cherchez-les ! Celui qui en retrouve le plus remportera un cadeau «Développement durable» qui lui sera remis lors de la journée des associations du 10 septembre prochain. Il y a 17 panneaux différents : bonne promenade !



CONCOURS GESTION NATURELLE DES ESPACES VERTS

Nom, prénom : Tél./mail :

Adresse :

1. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

2. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

3. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

4. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

5. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

6. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

7. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

8. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

9. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

10. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

11. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

12. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

13. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

14. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

15. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

16. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

17. Titre du panneau : Localisation (parc, square ou rue) :

RENOVEZ VOTRE BULLETIN RÉPONSE PAR COURRIER AVANT LE 15 AOÛT 2011 À :

Gestion naturelle des espaces verts – Jeu concours

Service Environnement – Espace Marianne : 25, Grande rue

Ou déposez-le directement à l'accueil de l'espace Marianne ou dans l'une des boîtes aux lettres municipales.

Relations internationales : où en sont nos jumelages ?

L'inauguration des Thermes de Thale

Le 18 mars dernier, le Bodetal Therme Thale* a été inauguré. Situé dans le Harz, ce tout nouveau complexe de balnéothérapie offre une vue surprenante sur les montagnes. L'une des sources de Thale est réputée pour sa haute teneur en radon, gaz rare qui, dilué dans l'eau, soulage les rhumatismes. La ville de Thale est donc dotée d'un établissement en lien avec la nature et qui propose des activités sportives, de loisirs, de bien-être mais aussi des traitements de santé et des conseils en nutrition. Ouvert toute l'année, il est équipé de plusieurs bassins en intérieur et en extérieur, d'une piscine thermale, de saunas, de bains à remous et propose des séances de jets ou encore de massages.

*Thermes de Thale situé dans la vallée de la Bode



Voyagez avec la Ville et l'association Juvisy-Thale Voyage découverte

Il reste des places pour le voyage-découverte organisé par l'association Juvisy-Thale, qui aura lieu du 22 au 29 mai dans le Tarn. 20 personnes (10 Allemands et 10 Français) séjourneront dans un vignoble gaillacois et

découvriront Salvagnac, Albi, Castelnau de Montmiral et Toulouse.

Renseignements : Service des Relations Internationales au 01 69 12 50 02

Séjour Jeunes

Du 15 au 30 août, 12 jeunes de 14 à 17 ans pourront découvrir l'Allemagne grâce à un séjour organisé conjointement par la Ville et l'association Juvisy-Thale. Les 5 premiers jours seront consacrés à la visite de Berlin à travers ses quartiers historiques, ses lieux insolites et l'immersion dans la vie moderne de la capitale allemande.

La suite du séjour comprend une découverte des richesses culturelles et naturelles de la région du Harz à travers 8 jours complets à Thale. Sont au programme: visites de musées et de curiosités locales, découverte du patrimoine environnemental, participation à des activités sportives et culturelles avec la Maison des Jeunes de Thale, le Sputnik, ou encore la participation à des activités et spectacles de plein air. Un séjour qui promet d'être riche de souvenirs.

Renseignements : Service des Relations Internationales au 01 69 12 50 02

Niger : l'opposant historique élu Président de la République du Niger

Mahamadou Issoufou, candidat du parti PNDS a été désigné vainqueur de l'élec-

tion présidentielle nigérienne avec 57,95 % des suffrages à l'issue du scrutin du 12 mars. L'annonce des résultats a été faite par la Commission Electorale Nationale Indépendante qui indique que le taux de participation a été de 48,17 %. Âgé de 59 ans, Mahamadou Issoufou a été élu pour un mandat de 5 ans. Cinq fois candidat à la magistrature suprême, il a été vaincu en 1999 et 2004 face à Mamadou Tanja, l'ancien président démis par un coup d'État militaire. Il a longtemps fait figure d'opposant historique à l'ancien régime représenté dans cette élection par son adversaire, Seïni Oumarou, candidat malheureux du MNSD qui a obtenu 42,05 % des voix.

CLASSEMENT DES MAISONS DE RETRAITE EN ILE-DE-FRANCE

Dans leur ouvrage «Le guide de la dépendance», 2 journalistes de France Info, David Jacquet et Patrick Lelong, ont établi le palmarès des maisons de retraite en Ile-de-France et dans l'Oise. Leur enquête passe au crible 8 000 établissements publics, privés ou associatifs, soit 80% des maisons de retraite en France. La maison de retraite Camille Desmoulin, située avenue Anatole-France sur le plateau, arrive à la 3^e place de ce classement avec une note de 9,5/10.



Délices de fées

Après plus de 20 ans passés dans la Grande rue, Gérard Laluque, détenteur de la pâtisserie du même nom, a trouvé reprenneur. Ahmed Ait Yahia et sa femme Zakia, sont depuis septembre 2010 les nouveaux jeunes propriétaires de l'établissement, qui devient «Délices de fées».

Ahmed Ait Yahia, 36 ans, pâtissier de formation, a précédemment travaillé en tant que traiteur et boulanger à Paris. La maison Laluque est la première acquisition du couple. «Nous avons choisi Juvisy pour son cadre de vie. C'est une ville amicale. À Paris, la clientèle est de passage. Ici, nous pouvons créer des liens avec les clients et le terme commerce de proximité prend tout son sens», explique Zakia. Si l'enseigne n'a pas encore été modifiée, c'est pour que la transition se fasse en douceur. «Nous ne voulions pas que le changement soit trop soudain pour les clients. Car l'équipe est toujours la même et nous vendons les mêmes produits.», indique Ahmed.

Un savoir-faire de qualité

Le couple propose cependant une petite nouveauté : la vente de pains spéciaux (céréales, son, noix...) qu'Ahmed Ait Yahia fabrique lui-

même. «Le choix du meunier était très important car la traçabilité des produits est essentielle pour nous», explique-t-il. Si leur choix s'est porté sur la pâtisserie Laluque, c'est justement pour sa réputation et son savoir-faire. «Il est rare aujourd'hui de trouver de vrais établissements artisanaux», explique Zakia, «Ici, tout est fait maison, du chocolat aux glaces !». Avec une équipe de 5 personnes, 3 pâtissiers dont Ahmed, 1 vendeuse et Zakia qui gère, grâce à sa formation d'expert-comptable, le côté administratif, «Délices de fées» est donc une chocolaterie, une pâtisserie, un glacier, un fabricant de pains spéciaux, un traiteur et un salon de thé. «Nous choisissons tous nos produits chez des artisans pour préserver cette réputation qui a fait le succès de la pâtisserie Laluque. La qualité a un coût, mais les clients apprécient et c'est l'essentiel», indique Zakia. L'établissement est toujours affilié à

Ahmed et Zakia Ait Yahia ont repris la pâtisserie Laluque depuis septembre 2010.

la fédération française de pâtisserie. «Cela nous permet des remises à niveau permanentes, des formations pour créer de nouvelles recettes par exemple», conclut Ahmed.

EN SAVOIR [+]

Délices de fées

17bis, Grande rue

Ouvert du lundi au samedi

de 8h30 à 19h

et le dimanche, de 8h30 à 13h

Tél. : 01 69 21 52 16

ou 09 60 01 83 80

QUINZAINE COMMERCIALE DES MARCHÉS

La dernière quinzaine commerciale des marchés d'Ile de France qui a eu lieu au mois de mars dernier a permis à Françoise Dutech, Juvisienne, de remporter lors du tirage au sort un chèque-cadeau Air France d'un montant de 100 €.

Logement : un juste équilibre entre volo



La crise financière puis économique n'a pas fini de produire ses effets sociaux qu'on nous invite déjà à tourner la page.

L'horizon économique est pourtant toujours incertain et les prix de l'immobilier, après une période de baisse, poursuivent leur progression à un rythme effréné. La crise du logement quant à elle est toujours aussi présente.

L'effort de l'Etat pour le logement est passé de 2,2% du PIB en 1983 à 1,9% en 2010. Alors que l'augmentation du nombre de divorces, des familles mono-parentales et l'allongement de la vie favorisent une explosion de la demande, la construction souffre d'un large retard en France. On dénombre également 1,3 million de demandeurs de logements sociaux, qui doivent subir en moyenne 6 ans d'attente. Au total, plus de 10 millions de personnes sont touchées de près ou de loin par la crise du logement.

Plus encore à Juvisy qu'ailleurs, le logement est une préoccupation majeure. La présence de la gare en fait une ville attrac-

tive pour de nombreux ménages qui souhaitent s'installer à proximité de Paris. Ce constat est partagé par le SDRIF (le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, document d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui définit une vision globale, à 25 ans, de l'Ile-de-France et de ses territoires) qui incite les communes à construire des logements dans les lieux bien desservis en transports en commun, plutôt que de poursuivre à l'infini l'urbanisation du milieu rural.

Malgré une superficie réduite, la municipalité mène une politique volontariste pour améliorer l'accès au logement. Elle vise aussi à proposer un habitat de qualité, véritable atout pour la ville et ses commerces, tout

ntarisme et préservation du cadre de vie



L'ancienne friche Citroën a laissé place à la résidence Bellevue qui comporte 83 logements dont 27 sociaux.

1 499 logements «sociaux», soit 20,84% conformément à la loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain).

La Ville relève ce défi de manière maîtrisée tout en veillant au maintien d'un équilibre social par l'intégration de petites unités de logements sociaux au sein de la promotion privée. La programmation de la ZAC des Bords de Seine s'inscrit pleinement dans cette recherche d'habitat diversifié en mixant la promotion privée, le logement social et une résidence d'étudiants et de jeunes travailleurs.

Pour une offre de logements cohérente et diversifiée

Afin de préserver la diversité de l'habitat, la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne (CALPE) a entamé depuis 2006 une réflexion autour de la mise en œuvre d'un P.L.H. (Programme Local de l'Habitat). Ce document définit la politique globale de l'habitat du territoire et en assure la cohérence. Depuis, les actions menées par la Communauté d'Agglomération et les communes visent :

- À développer une offre de logements diversifiée,
- À améliorer la qualité du parc de logements existant,
- À développer le logement en faveur des plus démunis.

Ainsi la valorisation du parc existant, la production de nouveaux logements, le maintien des familles (en favorisant les parcours résidentiels internes) et l'accueil de nouveaux habitants sont des axes de développement essentiels.

Prendre en compte les «exclus» du logement

Pour certains ménages, les revenus sont trop faibles pour pouvoir prétendre à tout logement, même si leur situation peut être jugée «prioritaire

et urgente». Différents dispositifs de logements temporaires existent pour leur proposer néanmoins une réponse. La commune compte plusieurs structures qui accueillent des familles à très faibles revenus, des personnes seules en situation d'insertion ainsi que des jeunes travailleurs. D'autres structures associatives proposent également des sous-locations aux publics en difficulté et les accompagnent le temps nécessaire avant de pouvoir être indépendants.

Enfin, la municipalité favorise la mise en accessibilité des logements pour les personnes à mobilité réduite dans chaque nouveau programme immobilier. Cette politique sur le handicap est renforcée par le partenariat mené avec la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne : l'adaptation de certains appartements peut être étudiée gratuitement par un ergonome (pose d'une barre de maintien dans la douche, transformation de baignoire en douche et autres matériels adaptés...) et des aides peuvent être sollicitées selon les cas (renseignements auprès du C.L.I.C. des Portes de l'Essonne au 01 69 57 80 00).



Les 22 nouveaux logements de la rue Alexandre-Dumas ont été livrés au mois de mars.

en conservant un cadre de vie agréable avec des espaces verts préservés.

De 2003 à 2010, 1 000 logements ont été livrés, dont 420 logements sociaux. Aujourd'hui, Juvisy compte

EN SAVOIR [+]

Votre situation peut faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la permanence logement assurée par l'adjoint au Maire chargé de la Solidarité et de l'Habitat.

**Service Habitat-Logement
Espace Marianne – 25, Grande rue
Tél. : 01 69 12 50 00**

Logement social : Mode d'emploi



Les demandes pour accéder à un logement social sont de plus en plus nombreuses, ce qui explique les délais d'attente. Point sur les attributions de logements sociaux.

En 2010, 621 dossiers de demandes de logement ont été déposés par des Juvisiens auprès de la mairie sans compter ceux des habitants des autres communes du département. En moyenne, le temps d'attente pour obtenir un logement social est de 3 ans pour un T2 à 8 ans pour un grand logement. Pourquoi existe-t-il un tel décalage entre l'offre et la demande ? Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. Le parc des 1 499 logements dits « sociaux » sur la commune ne suffit pas à répondre à l'ampleur de la demande : aujourd'hui, 70 % de la population d'Ile-de-France remplissent les conditions pour accéder au logement social. Cette réalité est aggravée par la faible libération des logements. Malgré une politique volontariste de la municipalité en matière de construction, la superficie de Juvisy ne permet plus l'émergence de nouveaux programmes d'importance. De plus, les prix éle-

vés des terrains conduisent les constructeurs de logements sociaux à demander une participation financière élevée à l'État et aux autres collectivités. Les logements construits correspondent de moins en moins aux capacités financières des locataires potentiels.

Comment ça marche ?

La construction de logements sociaux est financée par l'État via la Caisse des Dépôts et Consignations, les collectivités locales (régions, départements, communes), les fonds propres des bailleurs et les entreprises privées de plus de 20 salariés. En contrepartie, les financeurs reçoivent des droits de réservation sur les logements à hauteur de 20% pour les communes, de 30% pour l'État (gérés par la Préfecture), de 50% pour les entreprises privées (Action logement ou ex 1% patronal) et parfois, dans une moindre mesure, un

pourcentage pour le Conseil général et le Conseil régional.

La mairie est donc en mesure de présenter des candidats seulement sur les logements pour lesquels elle dispose d'un droit de réservation. En 2009, 27 logements ont été proposés parmi les 150 attribués sur le parc social de Juvisy.

Lorsqu'un logement se libère, le bailleur propriétaire informe les réservataires. Au niveau communal, une commission locale composée d'un élu et de deux agents du service habitat-logement sélectionne obligatoirement trois dossiers de demandeurs qui sont ensuite transmis à la commission d'attribution du bailleur HLM (à laquelle participe la mairie). Cette commission examine donc les dossiers et décide d'attribuer définitivement le logement.

Pour pouvoir accéder au logement social, vos revenus doivent être inférieurs à un plafond qui varie en fonction de la taille du foyer et du conventionnement du logement proposé (PLAI pour les ménages très modestes, PLUS pour les logements sociaux standards ou PLS, ouverts aux ménages plus aisés). D'autres critères en plus de l'ancienneté de la demande sont également pris en compte : la situation familiale, la situation économique (le loyer du logement social ne doit pas représenter plus du tiers des ressources du foyer) et les conditions actuelles d'hébergement.

Si la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) permet aux citoyens de présenter une demande pour être reconnus « prioritaires et urgents », son application reste quant à elle très limitée en raison des critères stricts de la priorité et du faible nombre de logements mobilisables. En Essonne en 2009, 634 demandes ont été jugées prioritaires et seuls 183 ménages ont pu être relogés.

L'immeuble
du 12, rue
Jean Danaux
propose
18 logements
sociaux
sur 65.

EN SAVOIR [+]

PService Habitat-Logement

Espace Marianne -25, Grande rue

Tél. : 01 69 12 50 00

OPAH – AIS91 :

des solutions contre le logement indigne



Le n°19 de la rue de Draveil a profité de l'OPAH et de l'AIS91.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Vous souhaitez rénover votre patrimoine ? Profitez de l'OPAH des Portes de l'Essonne destinée à aider les propriétaires, bailleurs ou occupants, à réaliser des travaux de remise en état de logements et des immeubles grâce à des aides financières et une assistance administrative et technique. Pendant 5 ans, de septembre 2008 à août 2013, il s'agit de lutter contre l'habitat insalubre, de soutenir les propriétaires bailleurs pour développer une offre locative à loyers maîtrisés, d'aider les propriétaires occupants à améliorer leur confort, d'adapter les logements aux personnes âgées et/ou handicapées, de valoriser le patrimoine architectural et de

participer aux économies d'énergies et de charges.

En 2010, les travaux réalisés ont surtout concerné les économies d'énergie (changements de fenêtres, isolation thermique, chauffage) et les ravalements. Les dossiers sont traités très rapidement (environ 1 semaine de délai), et les subventions sont versées dans les 2 mois, elles peuvent même faire l'objet d'un préfinancement.

EN SAVOIR [+]

Permanence de l'OPAH à Juvisy

7 bis, rue Hoche

Tous les mercredis

de 10h à 13h et de 15h à 20h.

Tél. : 01 69 84 87 81

L'Agence Immobilière Sociale de l'Essonne

Si vous avez un logement à louer en Essonne, de 16 mètres carrés minimum, sachez qu'il est souvent plus avantageux de le conventionner plutôt que de le louer au prix du marché libre. L'AIS 91 est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

À l'initiative du Conseil général de l'Essonne, l'AIS 91 vous propose une gestion locative sécurisée tout en permettant à des personnes aux revenus modestes de trouver un logement adapté et décent. En contrepartie, vous bénéficiez d'une déduction fiscale sur les revenus fonciers locatifs bruts de votre logement de 30 à 60%, d'une réduction des frais d'agence et d'une exonération du coût de l'assurance locative selon l'option choisie.

EN SAVOIR [+]

AIS 91

39-41, rue Paul-Claudel

Bâtiment le Mozart à Evry

Tél. : 01 69 13 04 92

www.ais91.fr

ENTRETIEN



François Réjaud
Adjoint au Maire,
chargé de la solidarité
et de l'habitat

Quelle est la politique de la Ville en matière d'habitat ?

La pression immobilière à Juvisy est réelle. Elle est en relation directe avec la demande de logements aussi bien privés que sociaux et essentiellement liée à la situation privilégiée de la commune. Le réseau de transports dont nous bénéficions et notre cadre de vie agréable sont très attractifs.

L'habitat juvisien est caractérisé par une forte proportion de logements anciens. Il est donc nécessaire de construire mais également d'entretenir l'existant. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat incite les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux sur leurs biens et ainsi améliore l'offre de logements. Il n'empêche qu'un nombre important d'immeubles reste dégradé (absence de normes en sécurité incendie, non accessibilité, ventilation inexistante...) et sont à traiter dans le cadre plus approprié de démolition-reconstruction.

Le combat de demain est, selon moi, celui de la précarité énergétique pour lequel nous sommes tributaires des politiques nationales et de leurs financements.

Peut-on continuer à construire tout en préservant un cadre de vie agréable ?

À Juvisy, le respect du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) n'est pas un vain mot. Il me semble important de continuer l'effort en faveur du logement de façon à répondre au parcours résidentiel social et privé tout en assurant les commodités et la sauvegarde des espaces de vie communs pour bien vivre ensemble.

Ces nouveaux logements répondent aux normes de construction les plus récentes en matière d'environnement et d'économie d'énergie (constructions basse consommation, constructions passives). Au-delà, la Ville est particulièrement exigeante sur la qualité de la construction et recherche systématiquement la création d'espaces verts (parc Monttessuy dans le quartier Seine, parc Champagne, parc des Bords de Seine à venir par exemple) et l'aménagement d'espaces publics (sente Jean-Ferrat, circulations douces de la ZAC Monttessuy, jeux d'enfants...).

EN BREF

**Le cross scolaire :
pour un esprit sportif
dès le plus jeune âge !**



Depuis quelques années maintenant, le cross scolaire enseigne aux enfants, non pas l'esprit de compétition, mais l'esprit sportif ! Organisé par la Ville et l'inspection académique, le cross scolaire qui a eu lieu le jeudi 31 mars et le vendredi 1^{er} avril dans le parc de la Mairie, a rassemblé 660 élèves de 23 classes des écoles La Fontaine, Dolto, Michelet et Jaurès. Cette rencontre inter-écoles a permis aux élèves juvisiens de partager un moment sportif et convivial.

Journée Omnisport

Chaque année, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) organise, avec le concours de différents partenaires, une Journée Omnisports ouverte à tous, sur la base de plein air et de loisirs du Ports aux Cerises de Draveil.

En cette année du bénévolat, la 11^e édition se déroulera le dimanche 22 mai de 8h30 à 18h et les thèmes abordés s'articuleront autour des pratiques sportives ouvertes à tous, et de la protection de l'environnement. Une activité «nettoyage des bords de Seine», des abords de l'étang La Veyssière et des terrains de football sera organisée dans le cadre de l'initiative du Conseil général «Essonne Verte, Essonne propre». Des gants, des sacs poubelles et un outillage adapté seront remis sur place.

Renseignements :
01 64 96 57 87 ou
www.91.fsgt.org

Cet été, on se mouille au Port aux Cerises !

L'espace baignade de la base régionale de loisirs du Port aux Cerises, rouvre ses bassins le 18 juin : un lieu convivial qui proposera tout l'été des animations et des activités sportives pour petits et grands.

Une plage au cœur de l'Essonne

Après six années de fermeture, l'espace baignade du Port aux Cerises rouvre cet été. Les équipements ont été rénovés et de nouvelles installations ont été conçues spécialement pour les enfants.

C'est donc tout l'été que l'espace baignade permettra à tous les publics d'accéder au bassin à vagues de 1 800 mètres carrés, au «pentagliss» (toboggan) à 6 couloirs, à l'espace enfant composé de 2 pataugeoires (de 10 et 40 centimètres de profondeur), de jeux d'eau et d'un «mini-pentagliss», à l'espace restauration avec sa terrasse et ses palmiers, à l'espace réservé aux sports de plage et enfin au solarium de 2 hectares. Des animations complémentaires seront également proposées.

Dans un cadre d'exception, vous profiterez d'un véritable espace de bien-être et de convivialité accessible 7j/7, de 11h à 19h, avec des tarifs et des formules attractives.

Des réductions seront notamment proposées aux moins de 12 ans, aux groupes jusqu'à 16h et après 16h pour les individuels.

Nature, sport et détente

Disposant de 160 hectares de verdure, le Port aux Cerises accueille les amoureux de nature, de sport et de détente et leur propose un large panel d'activités sportives et de services : fitness, équitation, accro des arbres, canoë-kayak, port de plaisance, petit train, passage du permis bateau, etc.

Tout est fait pour satisfaire les envies et les besoins de chacun !



(© Vincent Colin)

Le sport pour tous avec l'UCPA

Depuis le 1^{er} février 2010, l'UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air) gère et anime le pôle d'activités et d'animations sport et loisirs du Port aux Cerises, en s'attachant à rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre. L'arrivée de l'UCPA sur la base est aussi synonyme de nouveauté avec l'inauguration de l'espace forme, danse et bien-être et la réouverture de l'espace baignade.

La gestion des activités du Port aux Cerises est aussi l'occasion pour l'UCPA de développer des programmes solidaires et de mettre en place des formations professionnelles aux métiers du sport et de l'animation.

AGENDA

Du 3 au 29 mai

Mardi 3 mai à 20h30

ONG humanitaires, ONG de développement : utilité, limites, avenir

Conférence organisée par l'association Juvisy-Tillabéri. Salle du Conseil, parc de la Mairie 6, rue Piver. Entrée libre.

Du mercredi 4 au samedi 14 mai

48°42' Nord-2°23' Est – Point de rencontres

La Compagnie Un soir ailleurs propose aux visiteurs un parcours sensoriel. À l'espace d'Art Contemporain Camille Lambert – 35, avenue de la Terrasse. **Renseignements : 01 69 21 32 89**

Jeudi 5 mai à 20h30

«Sacré bâtisse !»

Projection organisée par la MdBA. En présence de la réalisatrice Sonia Cantalapiedra. Entrée libre. À la salle Agnès-Varda, 37-39, Grande rue. **Renseignements : 01 69 38 07 85**

Vendredi 6 mai à 18h30

Soirée des arts

Pour dresser un panorama de l'opéra. À la salle Claude Ballif, place Jean-Durix. Entrée libre.



Samedi 7 mai
de 14h à 18h

Fête du quartier Seine

Voir page 18-19



Samedi 7 mai de 14h à 18h

Sport et Jeux en famille

Voir page 18-19

Vendredi 6 mai à 20h30

Le rendez-vous des parents

Débat sur le thème «Notre famille est recomposée». Au centre Frédéric Rossif, place Louise-Michel. Entrée libre.

Samedi 7 mai à 20h30

Deux madrigaux de Monteverdi

Opéra. Tarifs : de 16 à 22€. À l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal Leclerc. **Renseignements : 01 69 57 81 10**

Dimanche 8 mai à 11h

Alternatives

Par l'ensemble de violoncelles Nomos. À la salle Claude Ballif, place Jean-Durix. Entrée libre. **Renseignements : 01 69 12 65 60**

Samedi 14 mai de 10h à 11h30

Café des aidants

Le CLIC propose aux familles ayant à charge une personne en perte d'autonomie un moment de partage. Au café La Résidence – 4, av. Estienne d'Orves.

Samedi 14 mai à 20h30

et dimanche 15 mai à 17h

Carmen

Par les élèves et les professeurs du Conservatoire. **Renseignements : 01 69 12 65 60**

Mardi 17 mai à 20h30

De quoi rions-nous ?

Conférence organisée par l'association «Ouvrir le débat». Salle du Conseil, parc de la Mairie. 6, rue Piver. Entrée libre.

Vendredi 20 mai à 19h

Icones Pop-Rock

Conférence organisée par le Conservatoire des Portes de l'Essonne. À l'Ecole et espace d'art contemporain Camille Lambert, avenue de la Terrasse. **Renseignements : 01 69 21 32 89**

Samedi 21 mai à 20h30

Concert de musique classique

Par l'Ensemble Choral des Portes de l'Essonne. À l'Eglise Saint-Denis – 8, place de l'Eglise à Athis-Mons. Entrée libre.

Dimanche 22 mai à 11h

Alternatives

Avec la jeune pianiste Auriane Lapipe. À la salle Claude Ballif, place Jean-Durix. Entrée libre.

Renseignements : 01 69 12 65 60

Jeudi 26 mai de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par le club «Thés Dansants» de l'Association Culture et Jeunesse.

À la salle Georges Brassens, avenue de la Terrasse.

Renseignements et inscriptions : 06 87 30 54 94

Jeudi 26 mai de 19h30 à 21h

Café Littéraire

Organisé par la librairie Les vraies richesses. Avec Laure Leroy, directrice et fondatrice des éditions Zulma qui ont cette année 20 ans.

Au Café de la Mairie – 37/39, Grande rue.

Renseignements : 01 69 21 14 05

Jeudi 26 mai à 20h

Oxygène et carbone : influence sur le climat

Conférence organisée par «Les Amis de Camille Flammarion». À la salle Agnès-Varda, 37-39, Grande rue. Entrée gratuite, accueil convivial dès 19h.

Vendredi 27 mai à partir de 18h30

Fête des Voisins

Voir page 18-19.

Samedi 28 et dimanche 29 mai

Hors d'œuvres

Organisé par l'école et espace d'art contemporain Camille-Lambert.

Renseignements : 01 69 21 32 89

Dimanche 29 mai à 19h

Fatals Picard's

Concert. À l'espace Jean-Lurçat, place du Maréchal-Leclerc. Tarif : 10€. **Réservation dans les points de ventes habituels.**

Préparez vos sorties du mois de mai !



Semaine Manga@Juvisy

Du lundi 2 au samedi 7 mai, l'Association Culture et Jeunesse, le réseau des médiathèques et le Centre culturel des Portes de l'Essonne, le lycée Marcel Pagnol et l'association «Le coq à l'âne» mettent le Japon à l'honneur avec la semaine Manga@Juvisy. Au programme : des projections de films et de séries au cinéma Agnès-Varda, aux Travées ou à la médiathèque Raymond-Queneau pour les petits, des conférences, des ateliers dessin, cuisine, japonais, Shintaïdo, des jeux en réseau, des expositions ou encore une Jam' Session spéciale Japon. De nombreuses animations vous attendent !

RENSEIGNEMENTS

01 69 12 50 72 ou <http://manga.juvisy.net>

Sport et jeux en famille

Nous vous l'avions annoncé au mois d'avril. Cette année encore, la Ville, l'Association Culture et Jeunesse, le centre de loisirs Léo Lagrange, le comité départemental Handisport de l'Essonne, l'association Médiane prévention et l'UCPA vous ont préparé un après-midi sportif et convivial pour la deuxième édition de «Sport et Jeux en famille». Sur le plateau, au centre Frédéric Rossif, l'ACJ vous proposera un pôle de jeux en réseau avec les Travées ainsi qu'une démonstration de Shintaïdo. Le centre de loisirs Léo Lagrange et le CLAS vous accueilleront pour un grand jeu «Eco-conso» et des jeux de plateau. Pour le quartier Centre, c'est au gymnase Jules Ladoumègue que se dérouleront les festivités. Au programme, un baby-foot géant organisé par l'association Médiane et une sensibilisation au handicap à travers un parcours et du basket-ball en fauteuil roulant encadrés par des éducateurs spécialisés. Enfin, le centre de loisirs Léo Lagrange vous proposera un jeu géant «Esprit sportif».



Fête du quartier Seine

Le quartier Seine accueillera sa première fête ! Pour cette occasion, de nombreuses animations vous seront proposées : ateliers création jardinage, bourse d'échange de plantes vertes mise en place par la Ville, informations environnement, espace détente...

Vous pourrez également vous initier au trampoline grâce à l'association Juvisy-Trampoline, découvrir l'aviron avec des démonstrations mises en place par la Société Nautique de la Haute Seine, et l'UCPA sera présent pour des activités multisports.

RENSEIGNEMENTS

Retrouvez les programmes complets sur le site internet www.juvisy.fr ou dans les points d'accueil de la Ville.

LA FÊTE DE LA VILLE ACCUEILLERA CHRISTOPHE !

Fête des voisins

Le vendredi 27 mai, c'est la fête des voisins. Le principe est simple : investissez la cour de votre immeuble ou le pas-de-porte, apporter vos spécialités culinaires, votre tabouret et votre sourire ! Prévenez vos voisins en posant une affiche dans le hall, envoyez des invitations. Le meilleur moyen de faire venir du monde c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Prévoyez de tenir la fête dans les parties communes de l'immeuble (cour, entrée, hall, jardin...) plutôt que dans un appartement. Ce sera moins intimidant pour les gens qui connaissent peu de monde. Cette année encore, pour que la fête soit parfaite, des T-shirts, ballons et divers supports de communication seront mis à votre disposition par la mairie. Pensez à vous inscrire auprès du service Communication pour en bénéficier, ou tout simplement pour signaler que vous organisez quelque chose. L'information sera relayée !

RENSEIGNEMENTS

auprès du service Communication :
01 69 12 50 16



(crédit : Lucie Bevilacqua)

Cette année, c'est le chanteur Christophe qui assurera le traditionnel concert de la Fête de la Ville qui aura lieu le 18 juin dans le parc de la mairie.

Autant dire qu'il s'agit cette année d'un concert exceptionnel, un de ceux qui n'arrive que très rarement dans une commune : le retour de l'enfant du pays sur ces terres de jeunesse, 45 ans après Aline, chanson écrite dans un grenier de la grande rue de Juvisy.

Devenu une vedette avec ce titre en 1965 et 1 million d'exemplaires vendus, le chanteur a connu bien d'autres succès : *Les Marionnettes*, *J'ai entendu la mer* ou *Excusez-moi, Monsieur le professeur*. En 1967, il signe la bande originale du film *La Route de Salina*, de Georges Lautner, sa seule incursion dans le domaine cinématographique. En 1972, Christophe écrit son troisième album *Les paradis perdus* avec Jean-Michel Jarre. Très influencé par le rock anglo-saxon de l'époque, l'album se classe aux premières places des ventes. La réussite de leur association est concrétisée en 1975 par l'album et le 45 tours *Les Mots bleus*, un des sommets de la carrière de Christophe. En 1976, il collabore avec Boris Bergman pour *Samourai*, qui contient la chanson *Merci John D'être Venu* dédiée à John Lennon. En 1978, il publie un de ses albums les plus audacieux, aujourd'hui considéré comme son plus bel album *Le Beau Bizarre*, qui n'aura pas le succès de ses prédécesseurs mais lui vaudra les louanges de la critique. En 1980 il collabore avec son beau-frère Alan Z Kan pour *Pas vu, pas pris et*, à la demande de sa femme Véronique, Christophe ressort le 45 tours *Aline* et aligne trois millions et demi de ventes. Tout au long de sa carrière, l'artiste a sorti une quinzaine d'albums et plus d'une trentaine de 45 tours.

Son dernier album est sorti en juin 2008. *Aimer ce que nous sommes* est une œuvre sur laquelle il travaillait depuis 2004, dans laquelle on retrouve les différents visages du chanteur. Plusieurs artistes ont collaboré à cet album, comme Isabelle Adjani, Daniel Filipacchi, Florian Zeller, Murcof, Jac Berrocal, Carmine Appice et son ancien producteur Francis Dreyfus.

Christophe a vendu au cours de sa carrière plus de 4,5 millions d'albums en France. La sortie de son prochain disque se fera normalement pour l'automne 2011.

Retrouvez toutes les informations sur la Fête de la Ville des 18 et 19 juin dans le prochain Juvisy Info.

EN BREF...

Festival «Ensemble, autrement capable»

Du 11 au 22 juin, le collectif « Ensemble, autrement capable » organise pour la deuxième année consécutive son festival culturel, artistique et sportif mêlant personnes valides et en situation de handicap. Cette année encore, une cinquantaine de partenaires, des artistes valides ou handicapés physique, mental ou visuel assureront le spectacle. Une occasion de faire la fête ou de passer des moments agréables ensemble! Des événements auront lieu un peu partout en Essonne et vous pouvez d'ores et déjà retrouver tous les détails de la programmation du festival en téléchargement sur <http://ensemble-autrementcapable.blogs.apf.asso.fr/>

Renseignements auprès de l'Association des Paralysés de France : 01 60 78 06 63

Accueil de jour de la Société Saint-Vincent de Paul

L'accueil de jour de la Société Saint Vincent de Paul propose régulièrement à des personnes sans domicile fixe, hommes, femmes seules ou avec enfants, un soutien moral, matériel ou simplement amical. Si vous souhaitez vous impliquer dans cette action, et, que vous disposez d'un peu de temps libre, (une demi-journée par semaine ou plus), vous serez les bienvenus dans l'équipe de bénévoles.

Renseignements : 01 69 38 73 20
au au 38, avenue François Mitterrand à Athis-Mons
aux heures de permanence, du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Statistiques sur les ressources et conditions de vie 2011

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise, entre le 9 mai et le 25 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

À Juvisy, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de vous interroger prendra contact avec vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

À TOUTES FINIS UTILES...

WWW.JUVISY.FR

La Mairie à votre service...

Standard : 01 69 12 50 00
mairie@mairie-juvisy.fr

Espace Marianne :

place Anatole-France
01 69 12 50 00

- **Affaires générales et Etat civil**
- **Habitat - logement**
- **Petite enfance**
- **Enfance**
- **Retraités**
- **Urbanisme**

Juvisy Proximité (pour signaler un problème sur la voie publique) :

01 69 12 50 50

Direction de la Citoyenneté :

01 69 12 50 49

Police municipale :

Hôtel de Ville - 6, rue Piver
01 69 12 50 00

Maison des Solidarités -

Espace Pyramide :
5, avenue François-Mitterrand à
Athis-Mons
01 69 54 23 30

Services techniques :

Propriété Ducastel
1, rue de l'Observatoire
01 69 12 50 30

PMI : 01 69 21 49 94

Communauté d'agglomération**Les Portes de l'Essonne :**

01 69 57 80 00

Emploi**Mission locale :**

01 69 38 29 10

Pôle emploi :

39 49

Prévention

Médiane : 06 17 33 58 56

ou 01 69 38 77 20

Ressources : 01 69 21 06 72

Centre départemental de prévention et de santé :

01 69 21 49 22

Loisirs**Association Culture Jeunesse :**

01 69 12 50 72

Centre de loisirs Léo Lagrange :

01 69 21 23 93

Piscine S. Berlioux :

01 69 21 70 20

Médiathèque R. Queneau :

01 69 21 22 20

Cinéma A. Varda :

01 60 48 02 30

Conservatoire de musique,**danse et théâtre Marius Constant :**

01 69 12 65 60

Ecole et Espace d'art

C. Lambert : 01 69 21 32 89

Centre culturel des Portes**de l'Essonne :**

01 69 57 81 10

Centre aquatique des Portes**de l'Essonne :**

01 69 57 81 00

Office de tourisme :

01 69 45 76 09

Urgences**Pompiers** : 18

Hôpital : 01 69 54 27 27

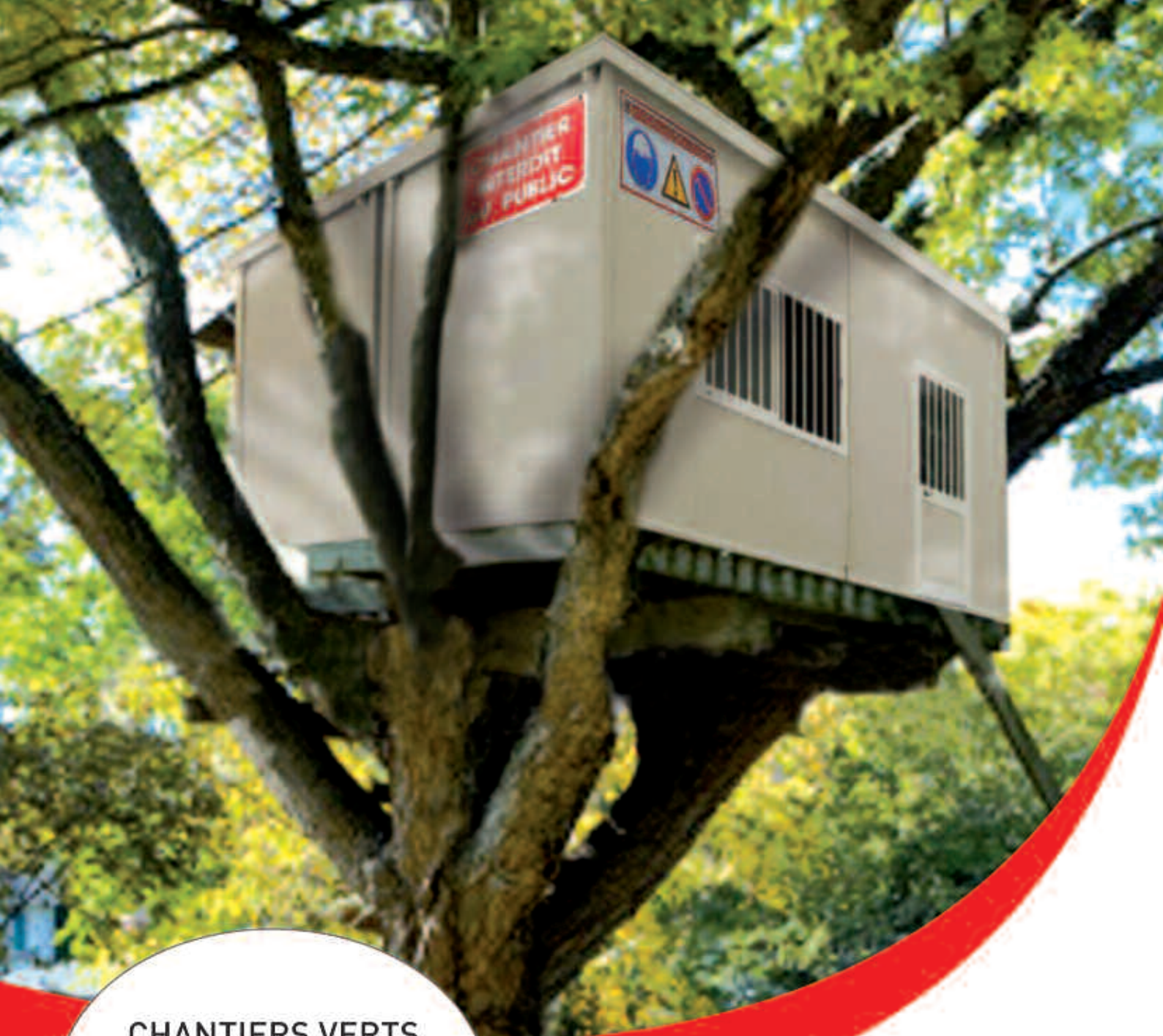
Police nationale : 17 ou

01 69 84 30 30

Maison médicale de garde : 15

Maison de la Justice et**du Droit** : 01 60 48 70 59**Jeunes Violences Écoute :**

0800 20 22 23



CHANTIERS VERTS

Toutes les solutions...
ou presque

Que vous soyez artisan, entreprise générale, maître d'ouvrage ou maître d'œuvre, Veolia Propreté a créé pour vous une offre étendue de prestations pour la gestion et la valorisation de vos déchets de chantiers.

Face à vous, un interlocuteur unique. Il vous aidera à définir vos besoins, dans le respect de vos contraintes et en vous garantissant une totale maîtrise de vos délais.

Ensemble, engageons-nous pour des chantiers plus propres

VOTRE CONTACT BTP :

btp@veolia-proprete.fr

CARNET

Naissances

Le 13 mars : Elia PICARD. Le 17 mars : Adèle KHADOUR ; Kali BELLARD.

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

Décès

Le 13 mars : Marie-Rose LUNGARETTI. Le 16 avril : Jean FOUREST.

Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées

Décès de Jean Fourest

Jean Fourest, historien et militant associatif connu de nombreux Juvisiens, est décédé le 16 avril à l'âge de 87 ans.

Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et le Conseil municipal saluent sa mémoire et adressent toutes leurs condoléances à la famille.

En vertu de la loi sur la démocratie de proximité votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes émanant de cette tribune n'engagent pas la responsabilité de la municipalité.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Quelle lecture des élections cantonales ?

Merci très sincèrement à tous les électeurs juvisiens qui m'ont fait confiance lors du premier tour des élections cantonales de mars 2011.

Je vous ai proposé un programme local, réaliste et capable de donner une nouvelle énergie à notre canton. Malheureusement les électeurs en ont décidé autrement, en choisissant de laisser dos à dos le Parti socialiste et le Front.

Prenons cependant un peu de recul pour analyser ce vote et essayons-nous à un travail de décryptage.

Tout d'abord, le contexte national exécrable a occulté le travail de fond que nous faisons depuis plus de trois ans désormais, autour du prochain projet municipal, des associations dans lesquelles nous tentons de reprendre pied. Cela ne va certainement pas assez vite, mais il ne tient qu'à vous que nos forces croissent pour réinvestir le monde associatif plus massivement.

Exécrable également, le contexte national l'était par le manie- ment au minimum inopportun de thématiques mal comprises. Sur cette affaire, la majorité de gauche porte aussi sa part de responsabilité.

A force de diabolisation et d'instrumentalisation, les partis de gauche ont volé aux électeurs la possibilité de mettre un terme aux dérives de notre département et de notre canton.

Alors que le Maire, nouvellement réélu conseiller général, se félicite dans son précédent édito, des quarante années de man-

dature socialiste à Juvisy, sa «victoire» face au Front National doit aussi l'interpeller.

Le vote des Juvisiens est-il juste un vote d'écoeurement de la politique nationale ?

Qui se livre à la transformation en profondeur du paysage socio- logique de notre commune, pour parler clair, de la clientélisa- tion des nouvelles populations qui sont accueillies à des fins électoralistes ?

Ce vote n'est-il pas aussi une exaspération devant le sentiment d'une dépossession par nombre de juvisiens de l'identité de leur ville ? Les Juvisiens vous disent «notre commune ne doit pas devenir Grigny 3».

Ce vote marque le rejet de la politique outrancière et clienté- liste de la majorité municipale. Nous l'avons pourtant largement dénoncé dans notre programme. Nous le dénoncerons plus vigoureusement encore à l'avenir.

La volonté de changement du mode de ges- tion de notre commune est intacte. Cette bataille n'est pas perdue, elle ne fait que ren- forcer notre détermination à agir à vos côtés.



Frédéric ROSE
Conseiller Municipal UMP de Juvisy sur Orge

Votre
publicité
dans

Juvisy //

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE JUVISY SUR ORGE

■ Diffusé chez
tous vos clients résidentiels
ou professionnels, distribué
dans toutes les boîtes aux
lettres.



01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr

La force d'un réseau,
la proximité
de nos réponses

PLM 7J/7
24H/24

Pompes Funèbres

Marbrerie

*Véritable contrat
obsèques*



Dignité
Funéraire

Présents à vos côtés
www.dignite-funeraire.com

18 avenue de la Cour de France
91260 Juvisy-sur-Orge

01 69 21 41 18

N° Habilitation : 08-91-079

SENNHEISER

Faite comme moi équipez-vous du
nouveau casque SENNHEISER pour
redécouvrir le plaisir d'entendre la
télévision.

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE



Spécial Fête des Mères

-30%*

Sur les casques
SENNHEISER

ENTENDRE J.BENOIST :

Julien BENOIST Audioprothésiste D.E

2. bis place de l'Orge
Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 56 51 89

82, avenue A.Briand
Morangis
Tél. : 01 64 54 84 84

153, boulevard A.Briand
Savigny-sur-Orge
Tél: 01 69 57 90 73

*Sur présentation de cette page

la fête des voisins

vendredi 27 mai 2011



www.immeublesenfete.com